ANNEXE 1 - Politique d'Annulation et de Remboursement
Camp de vacances

1. Conditions générales
   - Cette politique s'applique à toutes les inscriptions au camp de vacances.

2. Annulation par le participant
   - Avant le début du séjour : Si une annulation est effectuée avant le début de la semaine de camp, un remboursement complet sera accordé.
   - Après le début du camp : Une annulation durant la semaine de camp donne droit à un remboursement des journées non dispensées. Des frais administratifs de 50$ ou de 10% du coût des services qui n'ont pas été reçus seront conservés par le camp (la plus petite somme des deux sera conservée)

3. Annulation par l'administration
   - Si le camp est annulé par l'administration (ex. manque d'inscriptions, raisons de sécurité), un remboursement complet ou partiel sera effectué selon les jours non consommés.
   - Les remboursements seront traités dans un délai de 14 jours ouvrable.

4. Modalités de remboursement
   - Toute demande d'annulation doit être envoyée par écrit à : info@domainescout.ca
   - Les remboursements seront effectués par dépôt bancaire.

5. Retards ou absences
   - Les retards ou absences des participants ne donnent droit à aucun remboursement.
   - En cas de force majeure (tempêtes, etc.), certaines activités peuvent être modifiées ou annulées sans obligation de remboursement